VOTRE BUDGET:

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

Pour votre information

TARIF PERMIS A1, A2,	PRIX UNITAIRE	VOLUME	MONTANT
FRAIS DE DOSSIER (Y compris livre, livret)	60 €	1	
CONNEXION INTERNET ETM	40 €	1	
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT A L'ETM	30 €	1	
PRESTATION SGS ETM	30 €	1	
EVALUATION (durée 1 heure)	45 €	1	
FORFAIT PRATIQUE A1 ET A2 890 € 1 (évaluation, leçons de conduite 20 heures minimum, 35 heures maximum, frais d'accompagnement plateau et circulation compris) (NOMBRE SUIVANT EVALUATION)			
LEÇON DE CONDUITE SUPPLÉMENTAIRE	46€		
FRAIS D'ACCOMPAGNEMENT A LA CONDUITE (Plateau ou Circulation en cas d'ajournement)	60 €		
Fabrication permis ANTS	30 €	1	

Évaluation de départ : obligatoire et réalisée avant la signature du contrat

La formation permis A1 et A2 fait l'objet d'un contrat répondant à la réglementation en vigueur : L 213-2 et R 213-3 du Code de la Route ; l'arrêté du 22 décembre 2009 ; ainsi que la recommandation n° 05-03 relative aux contrats de formation à titre onéreux à la conduite automobile.



DU COUTANCAIS

36 boulevard Alsace Lorraine 50200 COUTANCES

02.33.46.86.00 06.81 92 00 09

FORMATION: Traditionnelle et Accélérée

NOTICE D'INFORMATION

PERMIS A1, A2

Votre auto école vous informe sur le permis. Quels permis ? Quelle moto ? Quelles formations ? A quel âge ? Pour quels coûts ?

Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions

HORAIRES D'OUVERTURE			
LUNDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	
MARDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	
MERCREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	
JEUDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	
VENDREDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	
SAMEDI	9 H—13 H	14 H - 19 H	

SARL au capital de 30 000 €; RCS Coutances 797 499 852; Siret 797 499 852 00011; Agrément N° E 2405000030; N° déclaration d'activité: 25500112650 autoecoleducoutancais@gmail.com; www.autoecoleducoutancais.com

LES CATÉGORIES DE PERMIS

A1	A2	A
- Motocyclettes avec ou sans side-car: cylindrée max: 125 cm³, puissance max: 11 kW rapport Puissance/ Poids: ≤ à 0,1 kW/kg Tricycles à moteur: puissance ≤ à 15 kW.	Motocyclettes avec ou sans side-car: puissance ≤ à 35 kW rapport Puissance/Poids: ≤ 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW.	Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.
16 ANS	18 ANS	20 ans : Moto avec ou sans side-car 21 ans : Tricycles à mo- teur : puissance > 15 kW

LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

Les dispositions légales en matière de circulation routière.

Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, etc.

La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.

Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers,

les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.

La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhi cule, etc.

Les gestes de premier secours.

Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.

Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.

Les équipements de sécurité des véhicules.

Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Les thématiques traitées lors des cours sont les suivantes :

l'équipement du motard,

comment choisir sa moto.

les risques liés à la conduite des motocyclettes,

la pression sociale (publicité, travail ...),

la pression des pairs, etc.

LA FORMTION PRATIQUE:

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation : maîtriser le maniement du deux-roues motorisé.

appréhender la route et circuler dans des conditions normales,

circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,

pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

LES EPREUVES DES PERMIS A1 ET A2:

ETM Le code moto*

- 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code
- Valable 5 ans ou 5 épreuves

Épreuves plateaux

Épreuve à allure réduite	Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 plots. Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et des piquets. une partie de l'exercice est chronométrée, une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager.
Épreuve à allure plus élevée : freinage	Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
Épreuve à allure plus élevée : évitement	Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.

Durée 10 min env: poussette, allure lente seul, freinage d'urgence, allure lente avec passager et évitement.

<u>Épreuve en circulation</u> <u>32 min</u>

- Des parcours les plus variés possibles
- Conduite autonome durant 5 minutes
- Arrêt et redémarrage hors circulation
- Trajectoire de sécurité évaluée